



---

Ligue Provence Alpes Côte d'Azur des Échecs

Compte rendu de l'Assemblée Générale

Du jeudi 28 février 2020

Complexe sportif des Caillols, rue de la Sarriette, 13012 Marseille

Ordre du jour :

1. Approbation du compte rendu de l'AG du 14 février 2019
2. Rapport d'activité de l'année écoulée et vote
3. Rapport financier et vote
4. Le point sur les compétitions de la saison en cours 2019-2020
5. Préparation de l'AG électorale de 2020
6. Questions diverses

Étaient présents ou représentés les clubs : Pierrevert, Digne, Echiquier Niçois, Grasse, Riviera Chess club, Echiquier Marseillais, Meyreuil, Marseille Echecs, Marseille Passion Echecs, Hay Chess, La Farlède-Toulon, Hyères, Sanary, Echiquier Dracénois, Carcès, Bollène, Montoux, Echecs Loisirs Orangeois.

Soit 18 clubs sur 59 et 83 voix sur 195.

M. Jérôme Valenti, Directeur Général de la Fédération Française des Échecs, représente la FFE.

Les statuts n'imposent pas de quorum et l'assemblée peut délibérer.

La présidente Martine BOLLA ouvre la séance à 18 heures 10

1) Approbation du compte rendu de l'AG du 14 février 2019

Pour 81                                      Abstention 2                                      Contre 0

Adopté

2) Rapport moral et rapport d'activité

La présidente remercie le club Marseille Echecs pour son accueil.

Elle évoque rapidement différents points du rapport moral publié sur le site Ligue. Elle pointe notamment le nombre de licenciés, le pourcentage de féminines (de l'ordre du chiffre national), l'ETR (équipe technique régionale), les subventions, les stages, le site.

Des échanges ont lieu notamment autour de la convention FFE sur la protection judiciaire de la jeunesse.

Elle évoque le rapport d'activité. Elle remercie tous les clubs qui ont aidé à l'organisation des compétitions Ligue et les membres du CD.

Afin de libérer rapidement le directeur jeune présent (l'autre étant excusé pour cause de maladie), on commence par le rapport d'activité jeunes. Les 2 directeurs jeunes Romuald De Labaca et Jean-Louis Sabatié sont vivement remerciés pour le gros travail accompli.

Romuald De Labaca évoque la phase Ligue du championnat de France jeunes : organisation remarquable en 2019 à Orange. Très bonne organisation cette année malgré le changement de lieu imposé tardivement pour raison de sécurité.

Plusieurs évolutions sont en projet pour cette compétition : la fusion dans chaque catégorie du tournoi mixte et du tournoi féminin (avec 2 classements séparés), l'harmonisation (à la hausse) du nombre de places en Ligue avec le nombre de qualifiés au championnat de France, et le lancement très précoce de l'appel de candidatures. Il ressort d'un débat informel que ces évolutions sont bien accueillies par les clubs.

En l'absence de MP Bartolo et de Michel Tricot, Martine Bolla évoque rapidement le rapport féminin et le rapport technique. Elle remercie tout particulièrement Marie-Paule du travail fourni. Tout en la comprenant elle regrette sa décision pour motif personnel de ne pas se représenter lors de la prochaine élection. Elle espère cette année une meilleure participation aux 2 rapides féminins Ligue.

Le rapport scolaire est présenté par Quentin Massardo (académie d'Aix Marseille) et Martine Bolla (académie de Nice).

Vote sur le rapport moral

Pour 83                      Abstention 0                      Contre 0  
Adopté

Vote sur le rapport d'activité

Pour 83                      Abstention 0                      Contre 0  
Adopté

### 3) Rapport financier

Le trésorier Denis REGAUD présente les comptes de l'exercice 2019. Il précise rapidement certaines lignes notamment la ligne 68 « Dotations aux amortissements et provisions ».

La situation est tout à fait saine. Dépenses et recettes de l'exercice sont presque en équilibre autour de 46 000 €, avec une balance légèrement positive de 160 €. À ces 46 000 € s'ajoutent les contributions volontaires en nature pour 20 000 €, en charges et en produits.

Vote sur les comptes de l'exercice 2019

Pour 83                      Abstention                      Contre 0  
Adopté

Le Trésorier présente également le budget prévisionnel 2020

Il a été établi à l'automne pour accompagner les demandes de subvention. Il reprend les grandes lignes de 2019. Toutefois vu que la part départementale des licences est désormais directement versée par la FFE (à hauteur de 50%) aux départements sans transiter par la Ligue, les charges et produits du budget sont amputés de cette somme. Le budget prévisionnel est diminué d'environ 16 000 €, sans que cela n'affecte ni le bon fonctionnement de la Ligue ni l'équilibre.

Vote sur le budget prévisionnel 2020

Pour 83                      Abstention 0                      Contre 0

Adopté

Pour certaines demandes de subvention à présenter à l'automne 2020 le Trésorier présente également le budget prévisionnel 2021 identique au budget 2020.

Vote sur le budget prévisionnel 2020

Pour 83                      Abstention 0                      Contre 0

Adopté

#### 4) Le point sur les compétitions de la saison en cours

Les compétitions Ligue se déroulent conformément au calendrier et aux règlements établis.

#### 5) Préparation de l'AG électorale de 2020

Martine Bolla informe l'AG que l'AG électorale devra se tenir avant la fin de l'année civile 2020. Compte tenu des fêtes elle prévoit une AG un samedi fin novembre ou début décembre, de préférence en un lieu assez central.

Elle rappelle qu'il sera constitué un Comité de surveillance des opérations électorales, indépendant du Comité directeur, ayant pour rôle d'enregistrer les candidatures et de vérifier leur validité.

#### 6) Questions diverses

Les points précédents ont largement permis les échanges.

M. Goeau (Echecs Loisirs Orangeois) pose la question à M. Valenti quant au déséquilibre énorme en N2J des coûts de déplacement dans le groupe VIII dans lequel son club est engagé. Cette question a déjà été posée aux responsables de la compétition et la réponse donnée peu satisfaisante. M. Valenti prend bonne note.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 20 heures 10

La présidente, Martine BOLLA

Le secrétaire, Denis LEPELLETIER